

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 82-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les montants des droits d'inscription 2015/2016.

Il fixe à 34 € la part prévue pour abonder le budget du SCD et à 16€ celle prévue pour abonder le budget du FSDIE.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 14	Pour :	14
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS


Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.